

Programme du samedi 9 décembre (Palais des Congrès)

8h30 - 9h00 :

Accueil des participants.

9h00 - 9h10 :

Introduction par le président d'Autisme France.

9h10 - 9h30 :

Introduction générale et présentation de la journée.

Pr Bernadette ROGE, psychologue, Professeur à l'Université de Toulouse.

9h30 - 10h10 :

Méthode TEACCH : différences qualitatives et bases éthiques.
Théo PEETERS, neurologue, fondateur de l'Opleidingscentrum Autisme.

10h15 - 10h45 :

Des mots, des gestes, des images pour communiquer.

Chantal BROUSSE, orthophoniste spécialisée dans l'éducation des enfants autistes.

10h45 - 11h00 :

Pause.

11h00 - 11h30 :

Quelle scolarisation pour les élèves présentant de l'autisme ou un Trouble Envahissant du Développement (TED).

Christine PHILIP, professeur à l'Institut national de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (ex.CNEFEI).

11h30 - 12h00 :

Développer l'éducation et l'intégration sociale des enfants et des adultes avec autisme.

Pr Rita JORDAN, docteur en psychologie, Université de Birmingham, Royaume Uni.

12h00 - 12h30 :

Le développement des habiletés sociales : stratégies adaptées à l'autisme.

Dr Marie-Hélène PRUD'HOMME, psychologue, clinique de consultation, intervention et formation en Autisme et TED, Québec, Canada.

13h30 - 14h00 :

Pause déjeuner

14h00 - 14h30 :

Apport de l'ABA dans l'autisme.

Dr Catherine MILCENT, pédopsychiatre intersecteur 1 de Paris.

14h30 - 15h10 :

Qualité de vie... Qualité de service... pour les personnes avec autisme aussi ?

Dr Eric WILLAYE, psychologue, directeur du Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme (SUSA), Université de Mons-Hainaut.

15h10 - 15h40 :

Les adultes et leur parcours de vie.

Gloria LAXER, directeur de recherches, chargée de mission au G.I.P.A.L (Lyon).

15h40 - 16h00 :

Pause

16h00 - 16h30 :

Le Centre pour adultes avec autisme en Poitou Charente (CAAP) : une approche éducative de l'autisme.

Laurent PETIT, directeur.

16h30 - 17h00 :

Table Ronde. Tous les intervenants de la journée

17h00 - 17h30 :

Conclusion par le président d'Autisme France.

Intervention du Ministre ou de son représentant.

Session Complémentaire le vendredi 8

ATTENTION : cette session se tiendra à la Maison de la Mutualité, 24 rue St Victor, Paris Vème

**Prévention et gestion des troubles du comportement
14h30 - 17h30**

Intervenant : Pr Bernadette Rogé

Session ouverte à tous (tarif et inscription, voir le bulletin ci-contre)
Nombre de places limité.

bulletin d'inscription

(dans la limite des places disponibles)

1 par personne, le photocopier si nécessaire.
A compléter et retourner accompagné du règlement à :
Autisme France

Lot 110-111 / Voie K - 460 avenue de la Quiera - 06370 Mouvans Sartoux
N° organisme de formation : 93060496706
Inscription par téléphone possible au 0810 179 179
(paiement par carte bancaire uniquement)

NOM :

PRENOM :

Etablissement (si inscription par l'employeur) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL. :

E-MAIL :

Je m'inscris à la journée nationale du samedi 9 décembre au Palais des Congrès, 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris

- 15 euros / personne** : parent adhérent Autisme France
- 25 euros / personne** : parent non adhérent Autisme France, étudiant (joindre une copie de votre carte d'étudiant), demandeur d'emploi (joindre une attestation ASSEDIC)
- 40 euros / personne** : professionnel adhérent Autisme France
- 45 euros / personne** : professionnel non adhérent Autisme France
- Je désire recevoir une réduction SNCF (20%)

Je m'inscris à la session du vendredi 8 décembre à la Maison de la Mutualité, 24 rue St Victor, 75005 Paris

- 10 euros / personne** : adhérent Autisme France
- 15 euros / personne** : non adhérent Autisme France

Palais des Congrès

Accès Métro : Ligne 1 (La Défense- Château de Vincennes) station Porte Maillot-Palais des Congrès
RER : Ligne C station Neuilly-Porte Maillot-Palais des Congrès
Liaison directe avec l'aéroport Roissy par navette (30mn)
Porte Maillot : boulevard Gouvion St-Cyr (face à l'hôtel Méridien)
Liaison directe avec l'aéroport Orly par bus (Invalides + RER C)

Conditions d'inscription

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement (excepté les règlements par virement).

Chaque inscription fait l'objet :

- D'une confirmation d'inscription valant justificatif pour bénéficiaire des réductions de transport.

- D'une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée.

- D'une attestation de présence (remise sur place le jour de la manifestation).

Toute annulation reçue avant le 10 novembre 2006 (le cachet de la poste faisant foi) entraînera un remboursement intégral des sommes versées.

Au delà du 10 novembre 2006, aucun remboursement ne sera effectué. Si le participant ne se présente pas à la journée, la totalité du règlement sera conservée par l'organisateur.

Je joins un chèque d'un montant de :

J'effectue un virement d'un montant de :

Fait à : Le :

Signature (ou cachet de l'établissement) :



Autisme France

Notre association

Autisme France a été créée en 1989 à l'initiative de parents d'enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement. Autisme France édite une revue trimestrielle d'informations, La Lettre d'Autisme France, et dispose d'un site Internet www.autismefrance.org présentant les dernières informations en matière d'autisme (recherche, articles, congrès...), des conseils pratiques et une documentation complète.

Notre but

Chaque personne autiste ou atteinte de troubles envahissants du développement a droit à une vie digne, indépendante et épanouie dans le respect de sa personne et de ses possibilités. Pour atteindre ce but, Autisme France intervient auprès des pouvoirs publics pour garantir l'intégration des personnes autistes en milieu ordinaire ou la création de places adaptées en milieu spécialisé. Autisme France veille aussi avec la plus grande vigilance à la protection des personnes autistes ou atteintes de troubles envahissants du développement contre toutes les formes de violences physiques, psychiques, sociales ou médica-menteuses.

Nos services

Pour aider les personnes autistes ou atteintes de troubles envahissants du développement et assister leurs familles, Autisme France offre une écoute et propose les services suivants au numéro azur 0810 179 179 de 9h00 à 17h00 (prix d'un appel local) :

- information et documentation sur l'autisme
 - orientation vers les professionnels de santé
 - orientation vers les établissements et les associations locales
 - assistance juridique*
- * pour les personnes adhérentes à l'association



Autisme France
Lot 110-111 / Voie K
460 avenue de la Quiera
06370 Mousans Sartoux
T : 04 93 46 01 77 - F : 04 93 46 01 14
Site web : www.autismefrance.org
mail : autisme.france@wanadoo.fr



Autisme France est membre d'Autisme Europe et de l'Organisation Mondiale de l'Autisme.
Autisme France est une association de type Loi 1901 reconnue d'utilité publique.
Numéro de siret : 393 485 180 00060
Code APE : 913E



Sous le haut patronage de
Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République

Autisme et éducation adaptée



9 décembre 2006

Palais des Congrès de Paris

Sous le patronage du Ministère de la Santé et des Solidarités
et du Ministère de l'Éducation Nationale